LAZARD
FRÈRES GESTION

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lazard RDT-DBI, un Compartiment de Lazard Investments BE
Classe : PD EUR, (Distribution) BE6321792119

Cette SICAV est gérée par Lazard Frères Gestions SAS agissant par l'intermédiaire de sa succursale Belge "Lazard Frères Gestion Belgique"

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif du Fonds est d'investir principalement dans des actions de sociétés ordinaires dont le siège est établi dans l'Union Européenne qui réaliseront, selon l'analyse du gestionnaire de portefeuille, la meilleure performance économique sur une durée de 5 ans minimum.
L'indice de référence utilisé est L'Eurostoxx dividendes nets réinvestis (ticker SXXT Index). Le gestionnaire de portefeuille tendra à obtenir une performance nette de frais supérieure à l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis en cours de clôture dont l'historique des performances est repris dans la rubrique « Performances passées » ci-dessous. Le Fonds est géré de manière active : le gestionnaire de portefeuille dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.
Politique d'investissement : Le gestionnaire de portefeuille privilégiera les entreprises qu'il juge selon sa propre analyse comme ayant des caractéristiques de création de valeur c'est-à-dire des entreprises qui accroissent leur productivité pour mieux rémunérer les investisseurs (actionnaires, créanciers, etc.).
Cette capacité qui peut aller de pair avec la recherche d'une croissance durable est atteinte lorsque les investissements dégagent une rentabilité supérieure au coût moyen pondéré du capital.
Le Fonds souhaite permettre aux investisseurs soumis à l'impôt des sociétés en Belgique de bénéficier du régime RDT conformément à la législation applicable. En conséquence, le gestionnaire de portefeuille fera en sorte en fonctions des conditions de marché, à composer le portefeuille du Fonds d'au moins 90% en actions dont les revenus éventuels sont éligibles pour la déduction au titre de revenus définitivement taxés.
Horizon de placement minimum recommandé : 5 ans.
Affectation des sommes distribuables :
Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Distribution.
Faculté de rachat : Chaque vendredi ouvrable bancaire et chaque dernier jour ouvrable bancaire du mois à 11 h (J). Le calcul de la valeur nette d'inventaire est effectué en J +1 et le jour de paiement ou de remboursement des ordres en J+2.

Profil de risque et de rendement

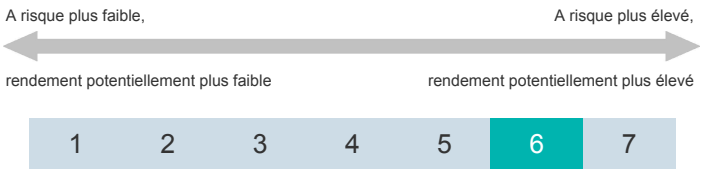

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions ou parts d'OPC de sociétés ordinaires dont le siège est établi dans l'Union Européenne.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations : Le Fonds a la possibilité d'investir en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru. En effet, le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des évènements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque de devise : Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'évènements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque lié à la fiscalité : La législation fiscale est susceptible d'évoluer avec le temps. En conséquence aucune garantie ne peut être donnée quant à l'application future du régime des revenus définitivement taxés (RDT) par l'administration belge.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,79%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Commissions et Frais" du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://be.lazardfreresgestion.com/ .

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

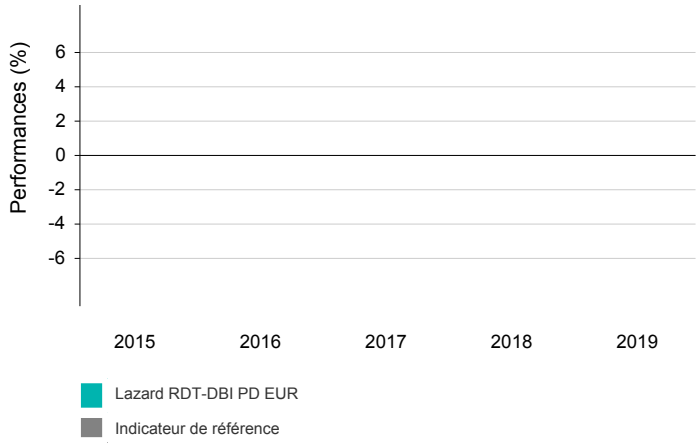

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 30 septembre 2020
Date de création de la part : 12 octobre 2020

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch
Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds : Le prospectus du Fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Lazard Frères Gestion Belgique, Avenue Louise 326, 1050 Bruxelles, Belgique.

Lieu et modalités de communication de la valeur nette d'inventaire : La valeur nette d'inventaire est publiée chaque semaine en Belgique sur le site internet http://be.lazardfreresgestion.com/ et dans le journal à diffusion nationale « la Libre Belgique » et est également disponible auprès de l'institution assurant le service financier.
Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr (partie « Mentions légales »). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des investisseurs sur demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Le Fonds est soumis à la législation fiscale belge, ce qui peut influencer votre situation fiscale. Le traitement fiscal dépend de votre situation personelle et peut changer à l'avenir. Vous pouvez obtenir de plus amples informations à ce sujet auprès de votre conseiller.

Le Fonds est une SICAV de droit belge répondant aux conditions de la directive OPCVM.
La responsabilité de Lazard Frères Gestion et de Lazard Frères Gestion Belgique ne peuvent être engagées que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).
Lazard Frères Gestion SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 septembre 2020.